**Contre la soumission à Bruxelles, pour la dignité du citoyen**

*Se mobiliser pour le 29 mai 2014*

 Comme par un fait exprès, les européennes (25 mai 2014) auront pratiquement lieu au même moment que les commémorations du « Non » des Français au traité constitutionnel européen (TCE) le 29 mai 2005. Le choix pourtant très clair des électeurs a ensuite été violé par le gouvernement et les parlementaires français (PS et UMP) qui ont fait passer en force un traité jumeau du TCE : le traité de Lisbonne. Ce coup d’État reste dans toutes les mémoires.

 La concomitance des dates est une occasion quasi unique de réaffirmer ce qu’est vraiment la souveraineté populaire, fondement même de la République, et de la démocratie et donc de stigmatiser le fameux « Parlement » européen qui avait très majoritairement demandé qu’on ne tienne pas compte des votes français et néerlandais.

 D’ailleurs, qu’est-ce que le « Parlement européen » ? On peut s’interroger alors même que la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe a cru bon de noter, dans l’arrêt dit « traité de Lisbonne », que ce Parlement n’en était pas véritablement un en l’absence de peuple européen. Ce « Parlement » est un succédané destiné à faire accepter la disparition de toute souveraineté populaire dans un espace européen dirigé par les opérateurs financiers. On comprend alors pourquoi les dirigeants tiennent tellement à ce que la participation à l’élection européenne soit importante, pourquoi ils ont besoin de pouvoir dire que les résultats et les élus issus de cette consultation sont légitimes. Ce « Parlement » ne gênera ni la « bonne gouvernance », ni les négociations actuellement menées dans le plus grand secret pour un grand marché transatlantique qui domestiquera les États et les peuples.

 Seule une refondation réelle de la citoyenneté par l’appel à une Assemblée constituante élue au suffrage universel en France peut répondre aux légitimes aspirations à la démocratie.

 Qu’à l’occasion du 29 mai, des rassemblements se tiennent pour commémorer le vote des français ! Ce sera la réaffirmation de la volonté des citoyens et de la souveraineté du peuple.